



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION  
60 rue Vergniaud • 75640 Paris CEDEX 13 • [www.fo-com.com](http://www.fo-com.com) • [postes@fo-com.com](mailto:postes@fo-com.com)

**POSTES – Social**

juillet 2011 • Codes A & P

**COM**

60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
[www.fo-com.com](http://www.fo-com.com)  
[postes@fo-com.com](mailto:postes@fo-com.com)

## Chèque Culture 2010/2011

# FO COM exige

## un élargissement des enseignes !

La Poste vient d'annoncer que les postiers pouvaient désormais dépenser leurs chèques cultures 2010 dans tous les magasins Carrefour implantés sur le territoire national. FO Communication s'en félicite car, pour le millésime 2010, de nombreux collègues se sont trouvés dans l'impossibilité de dépenser leurs chèques culture, faute de réseau les acceptant.

Afin de garantir une couverture maximale au bénéfice des postiers,

FO Communication demande donc que partout où Carrefour est absent, d'autres réseaux de grande distribution soient affiliés : Auchan, Super U, Cora, etc.

C'est à Titres Cadeaux, filiale du Groupe La Poste, que l'opération a été confiée cette

année. Et elle le sera encore en 2011.

La synergie Groupe, c'est bien et FO Communication y est favorable. Encore faut-il avoir les moyens de ses ambitions...

Au minimum, en plus des réseaux précités, il reste à affilier la FNAC, à poursuivre l'affiliation des magasins Leclerc, encore incomplète, et à s'assurer que Cultura, enseigne culturelle du réseau Leclerc accepte bien les titres des postiers, ce qui n'est pas toujours le cas.

Et bien entendu, en raison des désagréments causés aux postiers, le délai de validité des titres 2010 devra être prorogé de 6 mois minimum.

Ce n'est pas le tout de décrocher un contrat. Après, il faut assurer le service après vente !

**Pour que le chèque culture 2011 ne soit pas un cadeau « empoisonné »,  
FO Communication veille au grain !**

**ACTIVITES SOCIALES : là aussi, FO COM défend vos intérêts !**

**Vous avez un souci, vous souhaitez être aidés ?  
Appelez votre section FO COM.**

**SALAIRE, EMPLOI, RESPECT!  
LE 18 OCTOBRE VOTEZ FO**